

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 031/RDC/VSV/CD/2010

OBSEQUES DE MONSIEUR FLORIBERT CHEBEYA BAHIZIRE, DIRECTEUR EXECUTIF DE LA VSV

La Voix des Sans Voix pour les Droits de l'Homme (VSV) exprime ses remerciements, à tous les défenseurs des droits de l'homme, à la communauté internationale et autres partenaires pour la solidarité et le soutien dont elle bénéficie de leur part pendant ces moments douloureux causés par l'assassinat de deux de ses membres depuis la nuit du 01 au 02 juin 2010, en l'occurrence messieurs Floribert CHEBEYA Bahizire (Directeur Exécutif) et Fidèle Bazana Edadi (chauffeur et membre effectif).

En vue de fixer l'opinion publique sur les obsèques, la VSV tient à préciser que celles-ci auront lieu du 25 au 26 juin 2010, et ce, de la manière suivante :

- le 25 juin 2010 : pour la levée du corps de M. Floribert CHEBEYA BAHIZIRE à la morgue de l'hôpital général de référence de Kinshasa (ex Mama Yemo);

- 26 juin 2010 : l'inhumation du corps.

D'autres détails seront communiqués ultérieurement.

En effet, bien qu'ayant fixé au départ la date du 30 juin 2010 pour l'inhumation du corps de monsieur Floribert CHEBEYA BAHIZIRE, les ONG n'ont pas trouvé d'inconvénients de se conformer à la décision de la famille biologique fixant les obsèques aux dates précitées compte tenu, spécialement, entre autres, de l'avis médical sur l'accélération de la décomposition du corps après l'autopsie.

La date du 26 juin est une journée internationalement retenue pour la commémoration, chaque année, des victimes de la torture. La VSV est d'avis que son Directeur Exécutif aurait succombé des suites de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants.

Ainsi, la date retenue est une occasion de sensibiliser, une fois de plus, la communauté nationale et internationale sur la nécessité de lutter et d'éradiquer sous toutes ses formes la pratique de la torture et de l'impunité érigée en système en RDCongo.

En définitive, la VSV réitère sa demande au gouvernement de la RDCongo de faire la lumière sur les circonstances de l'assassinat de MM. Floribert CHEBEYA BAHIZIRE et Fidèle BAZANA EDADI et exige la remise, sans délai, du corps de ce dernier à sa famille en vue de faciliter l'organisation, en toute dignité, de ses obsèques.

Fait à Kinshasa, le 17 juin 2010.

LA VOIX DES SANS VOIX POUR LES DROITS DE L'HOMME (VSV)